

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**  
**ARRÊTE 2023-047**  
**Code matière : 8.3**

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-0-0-0-0-0-

DEPARTEMENT  
DE L'AVEYRON

**Commune de Vabres l'Abbaye**

-0-0-0-0-0-

Arrondissement de  
Millau

Canton de Saint-Affrique

**Arrêté n° 2023-047 du 13 juillet 2023**

**Objet : AUTORISATION TEMPORAIRE  
DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS  
DE 19T A 32T**

**Voie Communale – Rue des genêts**

---

**Le Maire de la Commune de VABRES l'ABBAYE :**

- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu le Code de la Route portant règlement général de police de la circulation routière et notamment son article R 411-8,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212, L 2213 L 2122-28, L 2213-18, L 2213-6,
- Vu l'article 25 de la loi N° 82 213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, des Régions,
- Vu la loi numéro 79-1150 du 29 Décembre 1979,
- Vu l'ordonnance du 7 Janvier 1959,
- Vu l'arrêté préfectoral du 15 Mai 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales,
- Vu l'arrêté du 5 Novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ainsi que l'arrêté du 6 Novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - Signalisation temporaire - Livre 1 - 8ème partie,
- Vu la demande de M. ARVIEU souhaitant faire des travaux d'encrochement à son domicile, 3 Rue des Genêts 12400 Vabres-l'Abbaye
- Sur proposition de Monsieur le Maire :

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Une dérogation de circulation est accordée pour les véhicules de plus de 19 tonnes (jusqu'aux véhicules de 32t inclus) sur la voie communale Route des Genêts pour permettre aux entreprises concernées d'effectuer les travaux chez M. ARVIEU.

Cette dérogation est effective du 24/07/2023 au 04/08/2023.

**Article 2 :** Le Maire, le Commandant du Groupement de Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MAIRIE VABRES-L'ABBAYE le 13 juillet 2023  
Le Maire, Frédéric ARTIS

